Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 35 Edmonton, semaine du 10 au 16 octobre 1997 16 pages 60c

Ouverture officielle de La Cité des Rocheuses

«La réalisation d'un grand rêve»
—Dan Hays

PATRICIA HÉLIE

Calgary

C'est le 4 octobre dernier qu'a eu lieu l'ouverture officielle de La Cité des Rocheuses de Calgary. Une ouverture officielle qui, pour plusieurs, marquait l'aboutissement de dix années d'efforts et d'espoir.



Photo: Patricia Hélie

Plusieurs dignitaires ont procédé à la coupe officielle du ruban. De g. à dr.: Mme Jocelyn Burgener, députée de Calgary Currie; M. Al Duerr, maire de la ville de Calgary; M. Ted Sullivan, président du conseil des écoles catholiques de Calgary; M. John Moreau, président de l'ACFA provinciale; Mlle Mélanie Voyer, représentante de la jeunesse calgaréenne et M. Ben Van De Walle, président de La Cité des Rocheuses.

Devant plus de 500 personnes réunies à l'extérieur de l'édifice pour la partie cérémonielle de l'événement, la chorale *La Voix des Rocheuses* a brisé la glace en entonnant l'hymne national canadien dans sa version originale. Après un mot du président de l'association canadienne-française (ACFA) de Calgary, Roger Lalonde, et du président de La Cité des Rocheuses, Ben Van De Walle, une série de dignitaires se sont succédés afin de féliciter les organisateurs. Notons, entre autres, les présentations du président de l'ACFA provinciale, du président des écoles catholiques de Calgary, du maire de la ville et du sénateur Dan Hays.

Dans son discours, le président de La Cité des Rocheuses a souligné que les principales qualités des leaders qui ont cru au projet et qui font que La Cité fait maintenant partie du quotidien sont la vision, le courage, la patience et la ténacité. Des qualités qu'on peut apprécier quand on pense que le projet a mis dix ans à se concrétiser. Le président a également fait mention de l'énorme travail d'équipe qui a été réalisé. De son côté, le maire de la ville Al Duerr a indiqué que, pour lui, La Cité des Rocheuses représentait plus qu'une bâtisse mais bien un endroit où il est possible de réaliser une foule de choses. Il a ajouté que l'établissement était une belle preuve du sentiment qu'ont les Calgaréens envers le Canada. Soulignons que M. Duerr a prononcé quelques mots en français, une attention qui a été très appréciée des Franco-Albertains présents si on en juge par les applaudissements qui ont suivi ses quelques mots.

Après avoir dévoilé l'enseigne de La Cité ainsi que procédé à la coupe du ruban officiel et du gâteau, les festivités ont pris leur envol à l'intérieur de l'établissement. Musique variée, clowns, magiciens maquilleurs, kiosques de toutes sortes ainsi que la traditionnelle poutine ont su animer la fête et émerveiller les plus jeunes.

Le président de La Cité des Rocheuses, Ben Van De Walle, était des plus heureux de voir enfin le projet se finaliser: «C'est toute une célébration aujourd'hui. C'est comme la famille francophone qui est enfin chez-elle et c'est une occasion pour tous les organismes, tous les individus, de se regrouper sous un même toit. C'est tout un événement historique pour Calgary.»

Pour M. Van De Walle, ce n'est pas parce que La Cité est enfin ouverte que c'est le moment de prendre des vacances. «On va continuer, dit-il, parce qu'il y a encore beaucoup à faire. C'est comme un nouveau point de départ pour la communauté et je vais continuer à m'impliquer.»

L'idée d'un centre scolaire communautaire à Calgary a pris forme il y a dix ans. Elle a tranquillement fait son chemin et, en 1993, la Société du centre scolaire communautaire a été fondée. La construction du centre s'est terminée en juin dernier et a été réalisée au coût de près de 10 millions de dollars, dont 3,5 millions ont été octroyés par le gouvernement. Le complexe comprend une école qui offre les programmes de la maternelle à la douzième année, un théâtre, une cafétéria, une garderie, les bureaux du journal Le Chinook et de plusieurs organismes communautaires comme l'ACFA régionale, le centre éducatif communautaire et le centre de ressources préscolaires.

Maintenant que leur établissement est bien en place, les gens de Calgary voudraient que la ville accepte de changer le nom de la rue où se trouve leur centre scolaire communautaire. Ce qui s'appelle depuis près de trente ans *Richard Road* en l'honneur du hockeyeur Maurice Richard pourrait donc changer de nom sous peu pour devenir le chemin Maurice-Richard. Si tel est le cas, les dirigeants de La Cité des Rocheuses s'engagent à collaborer à l'organisation d'une cérémonie officielle à laquelle participerait Maurice Richard.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

Le juge Michel Bastarache:

Un allié de taille pour les minorités francophones

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les francophones de l'extérieur du Québec viennent de se trouver un allié de taille à la Cour suprême du Canada en la personne du nouveau juge Me Michel Bastarache.

Au cours de sa carrière, le brillant avocat acadien a plaidé cinq fois devant la plus haute cour du pays. Résultat: cinq victoires, aucune défaite. Plus encore, il a plaidé des causes linguistiques devant les tribunaux de plus de la moitié des provinces.

Deux fois il a représenté la Société franco-manitobaine devant la Cour suprême dans une affaire portant sur la traduction des lois provinciales en français. Il a plaidé dans l'affaire *Mercure*, qui a permis de confirmer en 1988 que le français et l'anglais étaient les langues officielles de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En 1990, il convainc la Cour suprême de donner une interprétation large et généreuse à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, portant sur les droits à l'instruction de la minorité: c'est l'affaire *Mahé*. Pour la première fois, le plus haut tribunal du pays statue que la Charte accorde bel et bien aux parents francophones d'Edmonton le droit de gérer et de contrôler leurs écoles de langue française. C'est ce jugement historique qui a ouvert la voie et qui permet aujourd'hui aux francophones de presque partout au pays d'avoir un gros mot à dire dans l'éducation de leurs enfants. La Cour suprême lui donnera à nouveau raison en 1993 dans une cause semblable en faveur des parents franco-manitobains.

Est-ce que les parents du Nouveau-Brunswick, qui sont actuellement en conflit ouvert avec le ministère de l'Éducation concernant l'interprétation à donner à l'article 23, ou d'autres parents francophones au pays, pourront compter sur un allié à la cour: «Ils connaissent ma façon d'interpréter la Charte sur ce plan-là» a souligné Me Bastarache lors d'une entrevue téléphonique avec l'APF. Chose certaine, dit-il, les parents francophones n'auront aucune difficulté à lui expliquer le fondement juridique de leurs revendications scolaires.

Aujourd'hui âgé de 50 ans, Michel Bastarache ne s'attendait jamais à une telle nomination: «J'aurais jamais pensé que c'était possible quand j'ai été nommé (mars 1995) à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick». Il n'y avait pas beaucoup songé non plus lors de l'annonce du départ de l'ex-juge Gérald LaForest, un autre Acadien. Il avoue avoir eu tout un choc lorsque la ministre de la Justice, Anne McLellan, lui a annoncé la nouvelle: «Je n'en reviens pas. J'ai encore de la difficulté à me faire à cette idée».

Le dossier des minorités et l'interaction entre les droits individuels et les droits collectifs sont des questions qui intéressent particulièrement le nouveau juge. Il se dit aussi «très préoccupé» par les droits des enfants, de même que par l'accès à la justice.

«Je pense que je peux apporter une contribution (à la cour). Je suis le seul juge qui a une formation en droit civil et en *common law* et le seul qui a vécu toute sa vie en milieu minoritaire», fait-il remarquer.

Il est manifestement fasciné par la chance qu'il aura maintenant de participer aux débats sur les plus grandes questions de l'heure, «celles qui affectent les gens dans leur vie de tous les jours». C'est d'ailleurs l'aspect «philosophique» des jugements de la cour qui l'intéresse le plus, confesse-t-il. Modestement, il pense pouvoir «apporter mon petit grain de sel à l'évolution du Canada».

Il aura très bientôt l'occasion de jeter son grain de sel dans les affaires du pays alors que la Cour suprême entendra dans quelques mois la très controversée question de la sécession du Québec du reste du Canada. Là-dessus, Me Bastarache dit qu'il se fait beaucoup de bruit pour rien autour de cette affaire: «Le rôle de la Cour suprême n'est pas de décider s'il peut y avoir un référendum ou pas. C'est de décider du cadre démocratique dans lequel cela peut se faire. Notre travail consiste essentiellement à décrire l'encadrement, les conditions dans lesquelles on peut faire des choix.»

Malgré son jeune âge, le juge Bastarache possède une feuille de route bien remplie. Il a commencé à enseigner le droit à l'Université de Moncton en 1978. En 1981, il est devenu doyen de la faculté de droit et en 1983, directeur général des Langues officielles au Secrétariat d'État à Ottawa. De 1984 à 1987, il a exercé les fonctions de vice-doyen de la faculté de droit (section common law) de l'Université d'Ottawa.

De 1979 à 1989, il a exercé le droit au sein d'un cabinet d'avocats à Ottawa. Il a ensuite occupé les fonctions de président et directeur général de l'Assomption-Vie de Moncton de 1989 à 1994.

La nomination de Me Bastarache a été saluée par le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer, ainsi que par les organisations francophones du pays.

Les partis d'opposition à Ottawa ont plutôt dénoncé son caractère politique. «On nomme quelqu'un qui était coprésident du comité du OUI lors du référendum de Charlottetown, alors que la Cour suprême s'apprête à débattre d'une question constitutionnelle.» a déclaré le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe.

La déclaration de la semaine revient d'ailleurs au chef bloquiste qui a dit, textuellement: «Quelqu'un qui était militant pour les francophones et qui s'est battu pour que Charlottetown passe, je pense qu'il aurait dû se battre contre le taux d'assimilation grandissant dans le reste du pays.»

Justement, réplique la principale organisation de défense des droits des minorités francophones, «le juge Bastarache est un Acadien qui connaît pleinement la réalité des francophones d'un océan à l'autre».

Un choix satisfaisant pour les Franco-Albertains



Photo: archives

Me Michel Bastarache

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

C'est le premier octobre dernier que le juge Michel Bastarache, un Acadien d'origine, a été nommé par le premier ministre Chrétien à la Cour suprême du Canada. Une nomination qui plaît aux Franco-Albertains.

L'association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) se réjouit de cette nouvelle puisqu'elle avait appuyé cette nomination auprès du premier ministre. «Nous félicitons le gouvernement fédéral de cet excellent choix, déclare le président de l'ACFA, John Moreau. Me Bastarache est un éminent juriste qui possède les qualités exceptionnelles nécessaires pour siéger au plus haut tribunal du pays.»

L'ACFA a souvent eu l'occasion de travailler avec Me Bastarache alors qu'il était en pratique privée, notamment dans la cause Bugnet-Mahé. Me Bastarache était alors l'avocat de l'organisme provincial et la cause avait été portée jusqu'en Cour suprême afin que la communauté obtienne la gestion de ses écoles. Il est également intervenu dans l'Affaire Piquette, a été négociateur de l'entente Canada-communauté pour la communauté franco-albertaine et conseiller de l'ACFA dans le dossier constitutionnel. Me Bastarache a également reçu le prix *Ami de la francophonie albertaine* en 1994, prix remis par l'association canadienne-française de l'Alberta.

Pour les parents d'enfants à l'école française

Un guide d'accompagnement pour l'automne 1998

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Dès la rentrée scolaire 1998, les parents des élèves qui fréquentent les écoles françaises pourront se procurer un guide qui les aidera à mieux accompagner leur enfant dans leur vie scolaire.

Projet du Département de l'éducation française (DEF) parrainé par la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), le guide fait suite à une parution semblable qui a été publié l'année dernière par le ministère de l'Éducation pour les parents d'élèves en immersion (Yes I can help). Selon Yvon Mahé, de la DEF, aucun document s'adressant au parents n'existait en ce qui a trait à l'éducation française langue première. C'est donc pour cette raison et en fonction du succès remporté par le premier que la DEF a décidé de poursuivre le projet en français.

Le guide sera donc utile aux parents dont les enfants fréquentent les écoles françaises de la maternelle à la douzième année et aura pour but d'outiller les parents dans l'accompagnement scolaire de l'enfant, de donner des renvois si on désire aller plus loin sur un sujet et de favoriser la participation active des parents à l'éducation de leur enfant.

La FPFA et la DEF ont donc formé un comité consultatif ad hoc composé de quatorze personnes, dont plusieurs parents de milieux urbain et rural ainsi que de divers intervenants en éducation comme des enseignants et des directeurs d'école, afin de les aider à élaborer et à développer le contenu du guide. D'ailleurs, si on en croit la directrice générale de la FPFA, Mme Mariette Rainville, le guide sera beaucoup plus volumineux que celui de l'immersion: près de 250 pages en couleurs et très imagées.

«Dans le guide, on va préciser ce qu'est l'éducation française langue première, ce qu'est le mandat et la mission de nos écoles, explique Mme Rainville. On va le traiter de façon claire et précise pour que les parents, autant que les intervenants, comprennent la différence avec l'immersion et avec les autres programmes qu'on retrouve en Alberta qui ont aussi des programmes de français langue seconde. Il faut voir ces différences pour bien se situer dans le choix d'école pour son enfant. On va parler de ce qu'est le système d'éducation française, de ce qu'est la gestion scolaire, les conseils d'école, l'autorité régionale, mais sans commencer à répéter ce qui a été dit 1000 fois. On veut que tout ça soit concis, informatif et que ça donne le goût aux parents d'en savoir plus. On veut susciter l'intérêt et la motivation par rapport à l'école française, toucher l'historique et faire comprendre le profil de notre communauté. On va même aller jusqu'à parler de bilinguisme additif et soustractif ainsi que de classes multiples. On veut mieux faire comprendre les composantes qu'on retrouve à l'intérieur de l'école pour être plus positif envers son école. Si tu es plus positif, en tant que parent, ça va avoir des retombées positives sur la réussite de l'enfant.»

Le guide devrait donc présenter aux parents des démarches concrètes, aborder le sujet des habiletés parentales et développer la question de l'éveil culturel et éducatif. «Quand on parle de culture, on a le choix comme individu de décider de la culture qu'on veut transmettre à nos enfants, explique la directrice générale. Si tu veux lui donner une culture française mais que présentement, dans ta vie, ce n'est pas ça que tu vis, il y a une prise de conscience qui va se faire pour t'amener à être plus pro-actif à ce niveau-là. On va toucher des émotions, des cas très sensibles. Il y a toute la question de la communication, comment communiquer avec l'école, entre parents, avec les enseignants, la direction, l'enfant, les rencontres parents-enseignants. Ça ne fonctionne pas avec l'école?. C'est normal, ça arrive tous les jours. Mais il y a des démarches qu'il faut entreprendre pour résoudre le problème».

Le guide abordera également les devoirs, l'épanouissement global de l'enfant, le partenariat entre l'école et la maison et la dure étape de l'adolescence. On retrouvera aussi dans le document des témoignages d'anciens étudiants qui ont maintenant terminé leurs études post-secondaires ainsi qu'une banque de ressources et de l'espace pour prendre des notes.

Chose intéressante, le guide réalisé pour les parents d'enfants qui fréquentent les écoles d'immersion est maintenant distribué à l'échelle nationale et Mme Rainville ne cache pas son espoir de voir ce guide-ci emprunter la même route. «Si on se base sur le succès du guide de l'immersion, éventuellement, ça deviendra un guide au niveau national. C'est pour ça qu'on le traite en essayant que ce soit le plus pertinent possible pour tout le monde. Quand on parle d'habiletés parentales, que tu sois en Colombie-Britannique, Nouvelle-Écosse ou en Alberta, ça ne change rien. C'est sûr que, dans les premières pages, il va y avoir des sections qui nous seront plus particulières, qui peuvent différer d'une province à l'autre au niveau du système d'éducation.» De son côté, M. Mahé ne serait pas non plus contre l'idée de voir le guide distribué dans d'autres provinces.

La rédaction du guide devrait être terminée pour le printemps 1998 et sera disponible dans les différentes écoles françaises de la province pour la prochaine rentrée scolaire.

Assemblée générale annuelle de L'UniThéâtre

Doris-Michel Montpetit élu à la présidence

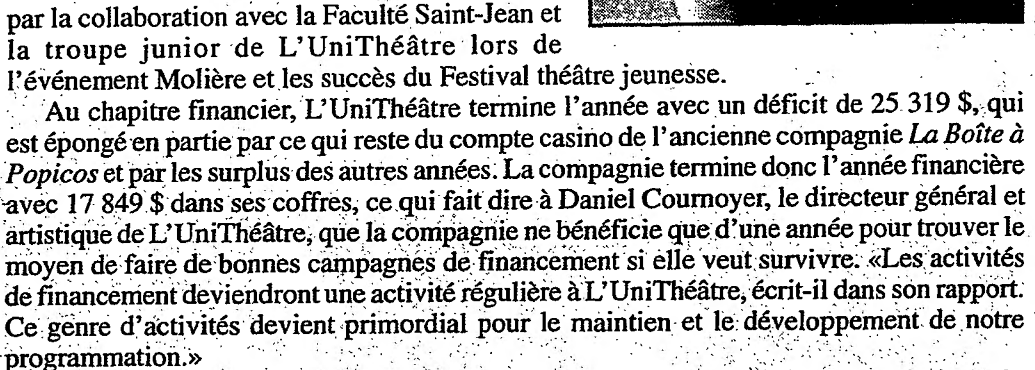
PATRICIA HÉLIE
Edmonton



C'est dans une atmosphère détendue et une ambiance «entre amis» que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de L'UniThéâtre d'Edmonton le premier octobre dernier, au théâtre de La Cité francophone.

Mme Jocelyne Verret-Chiasson, qui a occupé la présidence au cours des deux dernières années et qui est présentement en Asie, se retire donc du conseil d'administration et cède la place à Doris-Michel Montpetit qui était très heureux de sa nomination.

Dans son rapport, Mme Verret-Chiasson souligne les défis relevés par la compagnie, dont celui de «se doter d'une personne à la direction artistique qui possède à la fois les compétences académiques et artistiques en théâtre et en gestion de théâtre et qui veuille s'établir à Edmonton à long terme. Étant donné les compétences de notre directeur administratif, Daniel Cournoyer, L'UniThéâtre a cru bon de lui proposer un poste de direction artistique et générale», indique le rapport. On y fait également mention de l'embauche de Diane Aubin-Labrie à l'administration du bureau, du succès remporté par la collaboration avec la Faculté Saint-Jean et la troupe junior de L'UniThéâtre lors de l'événement Molière et les succès du Festival théâtre jeunesse.



Au chapitre financier, L'UniThéâtre termine l'année avec un déficit de 25 319 $, qui est épongé en partie par ce qui reste du compte casino de l'ancienne compagnie *La Boîte à Popicos* et par les surplus des autres années. La compagnie termine donc l'année financière avec 17 849 $ dans ses coffres, ce qui fait dire à Daniel Cournoyer, le directeur général et artistique de L'UniThéâtre, que la compagnie ne bénéficie que d'une année pour trouver le moyen de faire de bonnes campagnes de financement si elle veut survivre. «Les activités de financement deviendront une activité régulière à L'UniThéâtre, écrit-il dans son rapport. Ce genre d'activités devient primordial pour le maintien et le développement de notre programmation.»

M. Cournoyer souligne également le fait qu'il faudra probablement revoir la formule du spectacle pour jeune public. La formule actuelle, 45 représentations en neuf semaines, est des plus exténuantes pour les comédiens même si elle témoigne également du succès de l'événement.

Pierre Bokor, du *Théâtre à la Carte* de la Faculté Saint-Jean, a profité de l'assemblée annuelle pour demander si le coût d'entrée pour ses élèves en art dramatique ne pourrait pas être moins élevé compte tenu que ceux-ci ont généralement de faibles revenus et qu'ils doivent assister à un certain nombre de spectacles au cours de l'année. Il en a également profité pour questionner le choix de textes pour la programmation de L'UniThéâtre 1997-1998, en disant qu'il avait approché la compagnie pour faire la mise en scène des *Belles soeurs* en mars prochain. L'UniThéâtre a plutôt choisi de présenter une autre pièce de Tremblay, *Le vrai monde?*, pour laquelle la compagnie n'a toujours pas trouvé de metteur en scène et qui, selon lui, sera également présentée en anglais autour des mêmes dates. Le directeur artistique, Daniel Cournoyer, a défendu son choix en disant que le sujet avait été discuté en conseil d'administration. Il a également assuré M. Bokor qu'il ne fermait pas la porte à la présentation de cette pièce et qu'il l'invitait à venir en rediscuter.

Outre Mme Verret-Chiasson, M. Lucien Larose et Mme Louisette Villeneuve ont quitté le conseil d'administration pour faire place à Mmes Lisette Vienne et Josée Thibeault. Les autres membres sont Mmes Thérèse Dallaire, Magali Laplane-Gibbins et Anne Mansfield ainsi que MM. Denis Noël, Frédéric Boudreau et, bien-sûr, Doris-Michel Montpetit.

ÉDITORIAL

Une question incontournable

Ils étaient plus de 12,000 au rallye du 4 octobre dernier, sur le terrain de la législature à Edmonton. Il s'agissait de la plus grosse manifestation de l'histoire de la province. Ils ont demandé, fermement mais sans agressivité, que le gouvernement réinvestisse dans l'éducation des Albertains et Albertaines de façon à retrouver le niveau de financement de 1993. À l'offre du gouvernement d'injecter 110 millions de dollars supplémentaires dans la santé et l'éducation, les représentants des enseignants ont rétorqué qu'ils ont besoin de 240 millions de dollars, seulement en éducation.

Obtiendront-ils gain de cause? Beaucoup de facteurs peuvent influencer la direction que le gouvernement choisira de suivre dans ce dossier.

L'aile droite du caucus, tout d'abord. Les Oberg, Day et West voient d'un très mauvais oeil les revendications qui nécessitent des dépenses supplémentaires.

En second lieu, l'utilisation des fonds. Si l'argent est utilisé pour réduire le quota d'élèves et pour offrir des programmes qui répondent aux besoins pressants, le gouvernement sera peut-être plus flexible que si une partie de l'argent est utilisé pour offrir une augmentation de salaire aux enseignants et enseignantes. Qu'elle soit justifiée ou non, là n'est pas la question; c'est la perception qu'en aura le cabinet qui compte.

Il n'en demeure pas moins que le message est clair et qu'un geste doit être posé. Il ne suffit pas de dire, comme l'a fait le ministre de l'éducation Gary Mar, que le gouvernement ne dépensera pas sans compter; imaginer que les enseignants puissent penser de la sorte est insultant.

Il faut faire en sorte que le nombre d'élèves par classe diminue, que les enseignants soient en mesure de répondre aux besoins de la majorité de leurs élèves et que des ressources soient mises à la disposition de ceux qui ont des besoins exceptionnels.

Les délégués au sommet économique de septembre dernier étaient unanimes: l'éducation est une priorité de l'Alberta afin de faire face aux défis 21e siècle. Si les conservateurs désirent être encore présents à ce moment-là, ils doivent composer avec les enseignants.

Au moment d'aller sous presse, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank MacKenna, annonçait sa démission. Il avait promis de quitter son poste après avoir passé 10 ans à la tête de sa province. L'identité de celui qui occupera la place de chef du parti libéral du Nouveau-Brunswick n'est pas connue. On sait cependant que Roy Romanov, premier ministre de la Saskatchewan, présidera la réunion des premiers ministres l'an prochain et poursuivra le travail d'unité nationale amorcée par Frank MacKenna. Quand à l'avenir de ce dernier, il y a une multitude de rumeurs qui circulent à son sujet. Grosse «job» chez MacCain, autre grosse job ailleurs dans le privé, poste d'ambassadeur, futur leader du Parti libéral fédéral (si Jean Chrétien se retire un jour)... Quoi qu'il en soit, son mandat en qualité de premier ministre lui aura permis de faire le ménage des finances de sa province avant tout le monde tout en vantant les avantages de sa province partout au Canada et à l'étranger. Si on lui en veut encore d'être un des responsables de l'échec du Lac Meech, son travail des derniers mois dans le dossier de l'unité nationale lui vaudra peut-être le pardon d'un grand nombre de fédéralistes.

François V. Pageau



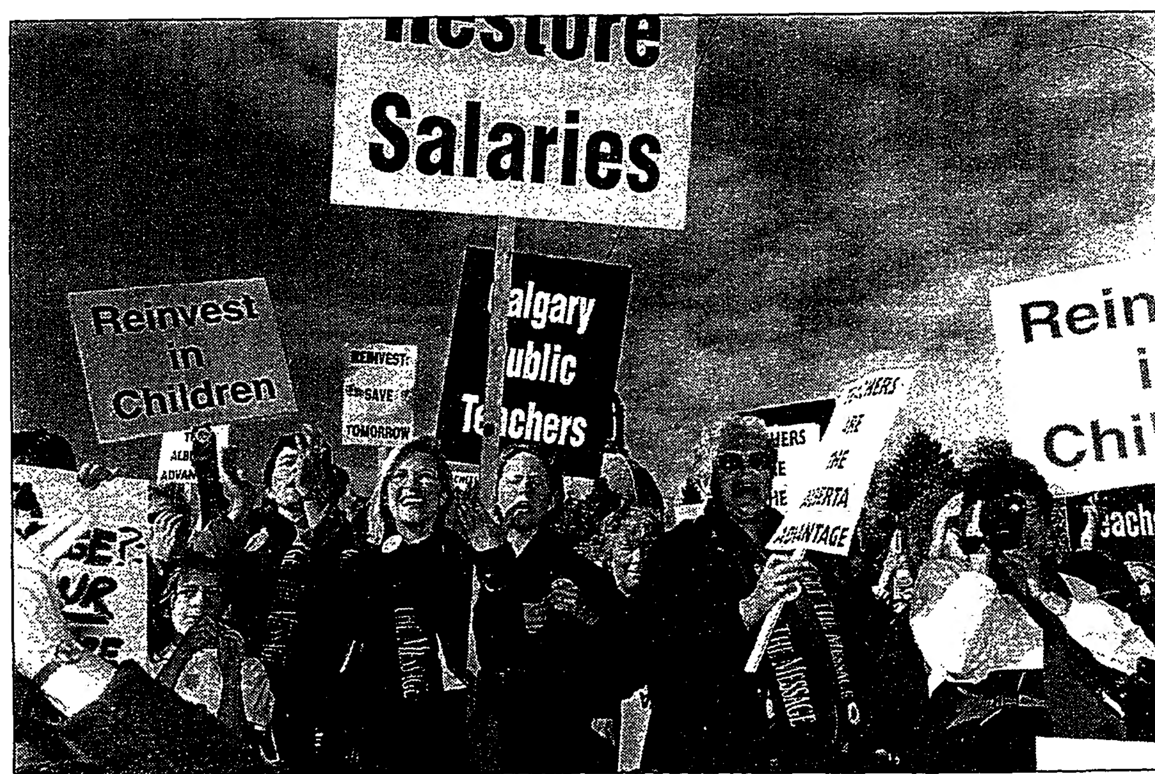


Photo: Alberta Teachers Association

Les enseignants de partout dans la province se sont réunis devant la Législature albertaine le 4 octobre dernier pour manifester leur mécontentement face aux coupes de budget en éducation. Plus de détails en page 10.

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE inc. ODC



Tél (613) 241-5700

APF Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet, Lucienne Brisson
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Plamondon Joël Lavoie
Medecin Hat Carole Simard
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Fillion
Saint-Paul Martin Brault

OPINION

Le 6 octobre 1997

Mme Sylvie Mercier
Présidente
F.P.F.A.

Madame,

Le Comité exécutif de l'A.C.F.A. a pris connaissance de votre communiqué du 23 septembre au sujet de l'admission des «non-ayants droit» dans nos écoles francophones ainsi que de la politique du Conseil scolaire du Centre-Nord N° 4.

Nous sommes d'accord pour réfléchir à cette question et en discuter mais nous sommes en désaccord avec la position de la F.P.F.A.

En effet, la lecture de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés démontre clairement qu'il n'y a pas de catégorie d'enfants et/ou parents qui sont appelés des «non-ayants droit». L'article 23 n'interdit pas l'accès mais spécifie plutôt qui a le droit de réclamer l'admission à l'école franco-phone. Ceux et celles qui y ont droit et qui contrôlent les écoles peuvent élargir les critères d'admission.

La communauté franco-albertaine se doit d'être une communauté ouverte et accueillante surtout pour ceux et celles qui ont une excellente connaissance de notre langue maternelle et qui veulent étudier et vivre en français. Nous savons tous que l'existence de certaines écoles francophones serait en danger si elles limitaient leurs inscriptions à une interprétation étroite de l'article 23.

Nous devons créer des ponts avec la société à majorité anglaise dans laquelle nous vivons. La meilleure façon de le faire c'est de permettre l'accès aux francophiles qui nous sont des plus sympathiques et soutiennent le développement d'une communauté franco-albertaine dynamique. Nous ne devons pas ériger des barrières entre nous et ces personnes en leur refusant accès à nos écoles.

L'interprétation stricte que vous prônez interdirait l'accès à des élèves qui n'ont pas le français comme langue maternelle même s'ils(elles) sont souvent plus convaincus et plus francophones que des «ayants droit». De plus cette interprétation interdirait l'accès aux immigrants provenant d'autres pays francophones tels la France, la Belgique, Haïti et de nombreux pays africains. Ce sont des «non-ayants droit» si on se fie à votre interprétation de l'article 23. La raison d'être de l'article 23 ne se limite pas à ceux et celles qui sont des citoyens canadiens francophones pure laine. Il y a aussi un aspect réparateur très important dans cet article qui vise la récupération des personnes assimilé.e.s qui souhaitent redevenir des francophones. Ce sont des ayants droit. On ne peut leur refuser accès, ils et elles y ont droit. Il faut les accueillir et les aider à réintégrer notre communauté. Il faut faire de même pour les autres personnes qui veulent aussi s'intégrer.

Nous aurions pu connaître un problème avec les admissions avant l'obtention de la gestion scolaire si les dirigeants des écoles francophones et les conseils scolaires anglophones avaient été de mauvaise volonté. Mais même à ce moment-là ce ne fut pas le cas. Ceux et celles qui n'acceptaient pas le caractère et l'ambiance de l'école francophone n'ont pas été admis et n'ont même pas fait de demande d'admission.

Nous avons maintenant la pleine gestion de nos écoles. Nous avons des conseils scolaires composés de francophones qui croient fermement dans ces écoles et qui oeuvrent pour que ces écoles soient de la plus haute qualité. Nous avons examiné les critères d'admissibilité du Conseil scolaire du Centre Nord No 4 et nous trouvons que ces critères, tout en étant très clairs et très fermes sur l'engagement de l'élève et des parents, démontrent la capacité de nos conseillers scolaires de protéger et de promouvoir le caractère et l'ambiance française de nos écoles. Il ne faut pas oublier que ces critères sont évoqués pour des cas exceptionnels. On ne parle pas ici d'ouvrir toutes grandes les portes des écoles françaises à tous les anglophones de notre province. Loin de nous l'idée de vouloir transformer nos écoles françaises en écoles d'immersion.

Nous ne pouvons pas refuser ceux et celles qui veulent de bonne foi participer à l'expérience enrichissante, pour les parents aussi bien que les élèves, des écoles francophones. Il faut toutefois que ces personnes le fassent en acceptant les conditions des écoles francophones.

Il faut avoir un débat calme et raisonné sur cette question. Il ne faut pas radicaliser le débat par la menace de poursuite judiciaire et des discours enflammés. Les écoles francophones appartiennent à la communauté franco-albertaine toute entière et il faut être prêt à vraiment discuter et réfléchir avec tous les membres de cette communauté avant de conclure qu'il faut s'adresser aux tribunaux pour poursuivre les conseillers.ères scolaires que nous avons nous-même élu.e.s.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

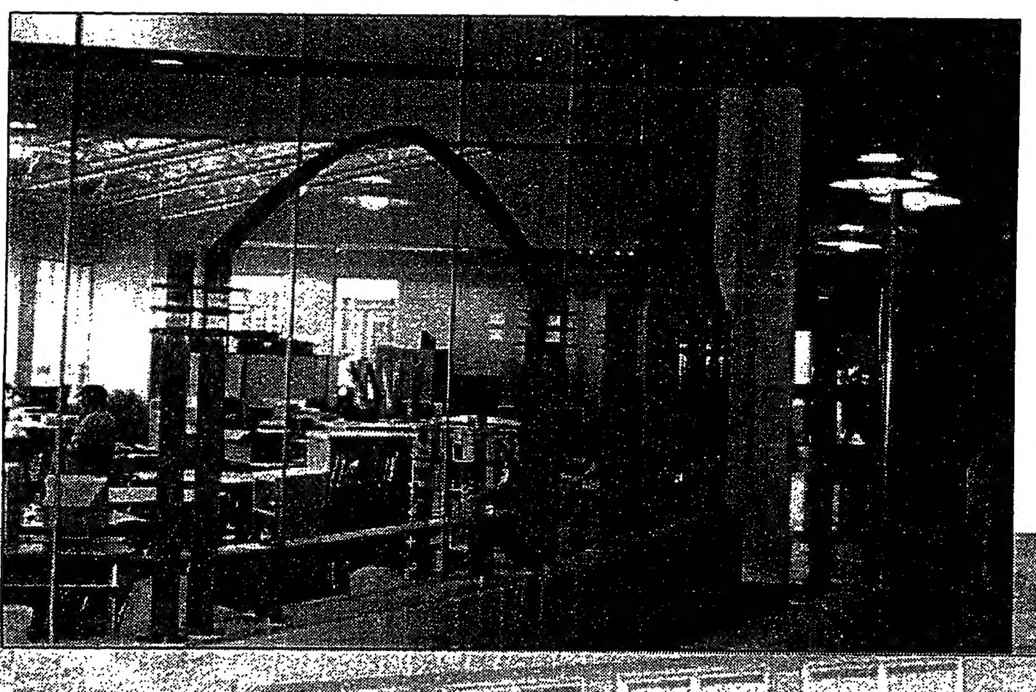
Le président,

John Moreau
cc. Conseil scolaire du Centre Nord N° 4

Ouverture

Photos: Patricia Hélie et François Pagau

Une partie de l'intérieur de la Cité des Rocheuses, dans la partie scolaire.





Sur la photo ci-haut, les enfants ont beaucoup apprécié le clown qui transformait rapidement un simpl ballon en chien, en épée ou en chapeau.

La façade de l'entrée principale de la partie communautaire affiche un beau lettrage tout neuf.

C'est par une journée presque ensoleillée qu'a eu lieu l'ouverture officielle du centre scolaire-communautaire La Cité des Rocheuses de Calgary. Près de 500 personnes ont assisté à la fête.

officielle de La Cité des Rocheuses

Photos: Patricia Hélie

Des activités pour tous les âges se sont déroulées à l'intérieur de l'édifice pendant toute l'après-midi. Chacun a pu trouver un petit quelque chose à son goût à travers la foule d'activités qui étaient offertes.

La chanteuse Yvonne Carrier a offert une très belle performance au grand plaisir de tous.



La chorale La Voix des Rocheuses a offert une belle prestation lors des cérémonies officielles.

Le président de La Cité, M. Ben Van De Walle, était fier d'inaugurer l'édifice.

L'ouverture officielle de

les 30 et 31 octobre et 1er

Merci à tous nos donateurs de la campagne *"Bâtissons ensemble"*
venez vous joindre à nous ou changer de catégorie en augmentant votre don
(veuillez s.v.p. reporter les erreurs ou omissions à Fleurette, 463-1144)

Fondatrice, 25 000$ à 49,999$

LesSoeurs de l'Assomption

Bâtisseurs

Casino 1994
Casino 1996
Denis Noël
Banque Royale du Canada
Thomas Spiers
Missionnaires Oblats
Durocher Simpson
Jean-Louis Dentinger et Carole Roy
Jacques et Claire Bernier

Pionnier(ère)s 5 000$ à 10 000$

Soeurs de Sainte-Croix
Madeleine Mercier
Éric Préville et Simone Doucet
Denise Ulliac Merta
Georges et Huguette
Denis et Claudette Tardif
Barry Johns Architects Ltd.
Christiane Spiers
Les Filles de Jésus
Gary et Jeanne (Lepine) Bartosh
Georges Arès
J.L. Arès
Jean-Guy et Suzanne (Lamy) Thibaudeau
Liliane (Coutu) et Marcel J. Maisonneuve
Lucie Bernier Lycka
Paul et Phyliss Denis
Power Corporation du Canada
Richard G. Hébert

Gardien(ne)s 1 000$ à 5 000$

Gérard et Dolores Bissonnette
Bernard P.V. Delbecq
Denis Vincent
Dégustation de vin 1996
Albert et Cécilia Tardif
Jacques Moquin
Fernand Champagne
Frances Lefebvre
François et Véronique Baillargeon
Jacqueline O. Villeneuve
Ronald Breault
Laurent Godbout
Philippe Lamoureux
Yolande Proulx-Moquin
Angéline Goudreau
France Levasseur et Claude Ouimet
Bruce D. Clark
Fidelity Trust
Guy G. Nobert
La Girandole
Daniel Lachance
Hélène Landry
Henri et Bernadette Breault
Daniel et Thérèse Cournoyer
Paul Nahirney
B.H. Lemay
Denise Stocco
Guy et Isabelle Augert
Jacques et Lucienne Baril
Juliette Richard
Michel Lehodey
Josaphat Baril
M.T. Moreau
Marcel et Louise Lavallée
Marie-Hélène Prescott et Alain Dunn
Jacques Trembaly
François Giasson
Louis-Aimé et Anna Arès
Marie-Claire McNeill
Claudette D. Roy
Jean-Daniel Tremblay
Paul et Gisèle Pelchat
Rita Hébert
Maurice et Emma Gaudet
Claude Moquin
Ghislain et Fernande Bergeron
Vincent Augert
Ronald Trembaly
Léger et Agathe St-Pierre
Agathe Gaulin
Aimé et Jeannine Goudreau
Andrée Leduc-Johansson
Soeurs Charité N.D. d'Evron
Claude Ryan
La Famille Boileau
Pauline et Denis Colette
Denise Godbout
Edmond, Pauline et Julien Laplante
Eugène C. Trottier
Fleurette Demers Kuberski
M. Gabrielle Trottier
Gilbert Lemire
Guy E. et Ardis Beaudry
Henri et Clémence Lemire
Imelda et Jacques Leclair
J.P. et Marie F. Moreau
Jacqueline Coutu
Roger et Jeannette Létourneau
Jean-Claude et Marie-Joëlle Giguère
Hector Therrien
Sisters Our Lady of the Cross
Lauroa et George Magnan
Léo Charest
Léonard Nobert
Famille Lucien et Loretta Villeneuve
Mathias et Yvette D. Tellier
Michèle et Maurice Vincent
Monique et Jean-Claude Lajoie
L. Paul Dumaine
Pierre Boutet
René P. Foisy
Renée Rivard
Richard Asselin
Richard A. Doucette
Robert et Gervaise Toutant
Robert et Jeannine (Morin) Cyr
Roma Newcombe
Salina Tromposh et Pierre-Paul Bugeaud
Sylvie Bergevin
Thérèse Laplante
Valère et Lucette Grenier
Viateur C. Audy

Ami(e)s 500$ à 999$

Edward V. Blackburn
B.E. Insurcom
Denis-Martin Chabot
Frank Grell
Léo Turcotte
Adrien et Flore Bussière
Anonyme
Bill Onofrychuk
Claudette Augert
Cyrile et Rose Royer
Dennis Pallard
Églande Mercier
Frank et Rosemary McMahon
Gille et Dolorès Cadrin
Investors
Banque Laurentienne
Léon et Hélène Lavoie
Lucie Ray
Marc Arnal
Michelle Tardif
Sister of Providence
Roméo Lavoie
Ron Aubin
Roy Klassen
Yolande Labbé
Fernand et Laurette Goudreau

Autres ami(e)s 5$ à 499$

Jean Watters
Charles Chenard
Claude Denis et Danyèle Lacombe
A. Denise Moulun-Pasek
Hilaire et Germaine Fortier
Simon Pagé
Sylvie Pageau
Auguste et Yvette Le Hénaff
Victoria Zenari
Clément et Angèle Déry
Lucien Larose
Robert et Eveline Kruchten
Martin Flibotte
Antoine Bugeaud
Evelyne Lacombe
Françoise Lavoie
Pierrette Jutras
Lyne Lemieux
Denise Lavallée
Aline Brault
Cécile Sayer
David Fréchette
Fern et Elza Forest
M. Mme Jerry Moser
Oscar LaBrie
Paul E. Lamoureux
Pierre Noël
Frances Tellier
Laurier Fagnan
Doris-Michel Montpetit
Murielle G. Renaud
Alain Nogue et Marie-Claude Levert
Bernard Lemire
Les Chantamis
Claire L. Lafrenière
Dominique Abrioux
Edmond Levasseur
Edmund A. Aunger
Edward et Juliette Papp
Estelle M. Anderson
François Pageau et Ève Marie Forcier
Le petit cercle français
Georges Chevrier
Géraldine Gariepy
Gérard Landry
Germaine Tremblay
Sisters of Charity (Soeurs grises)
Herman H. Poulin
Jean R. Amyotte
Joseph Lemire
Laura Collins
Léance Baril
Léo Bélanger
Louis et Pamela Honoré
J. Louis Baillargeon
Lucien Tremblay
Marc A. Lemay
Marie-Louise Brugeyroux
École J.H. Picard
Pierre Bokor
Raymond Marshall
S.C. (Mary) Moreau
Sylvie et Raymond Latour
Sylvia Courteau
Thérèse Welton
Thérèse Beaudoin
Irène Demers
Claire Sinclair
Olivier et Jacqueline Goudreau
Joanne Lavallée
A.C.F.A. de Medecine Hat
Anne Mansfield
Barbara Burn
Clément et Corinne Collins
Élyse Bissonnette
Émilia Lavallée
Georges Chartrand
Guy Marcotte
Henri Fournier
Jeannette S. Arès
Jeannette de Moissac et Julien Boucher
John et Raymonde Schile
Kent et Michèle Brubaker
Lucille H. Belzil
Lucille Cloutier
Marcel Normandeau
M-C Champagne
Nicole Bugeaud-Croteau
Raxxouk et Klodilde Noujaim
Robert Caouette
Suzanna Corneau
Thérèse Conway
Thérèse A. Dallaire
Martine Roy
Bénédicte Lusson
Lydia Roy
Georgette D'Aoust
Carmen et Gérard Maisonneuve
Harold Kingston
Jim et Lise Nicholson
Jean Patenaude
Jocelyne Kakulphimp
Léonie Poole
Lucielle Bélanger
Marie Lavoie
Mario Deschamps
Sylvie B. Guillette
Danièle Petit-Chatelet
Julie Kliklach
Odette Dionne
Rocque Richard
Roxanne Silvaniuk
Famille Stewart Inglis
Diane Loranger
Claude Roberto et Michel Charron
Darrell Halliwell
Gisèle Dion
Jérome et Ethel Quinn
René et Louise Amyotte
Simon Roy
Allison Tremblay
Ida Lafrance

Me
can
cha

01 Angéline
02 Marcel J
03 Éric Prév
04 Marie-Cl
05 Anonyme
06 Jean-Mic
07 Danielle
08 réservé
09 Jean-Lou
10 Louisette
11 Paul et A
12 Denis-Ma
13 Laurent
14 Denise G
15 Yolande
16 Laurent
17 Henri et
18 Henri et
19 Sylvie Pa
20 Léger et
21 Robert C
22 Famille A
23 Clément
24 Georges
25 Alain Dun
26 Marie-Hél
27 Josée Laj
28 Jean Gau
29 Claudette
30 Henri et C
31 Jean-Guy
32 Jean-Guy
33 à la mém
34 Famille C
35 Pauline C
36 Denis Col
37 en mémoi
38 Maurice B
39 à la mém
40 Thérèse Y
41 Paul et P
42 Thérèse C
43 Daniel Co
44 Sandra Je
45 Paroisse
46 réservé
47 réservé
48 Denis R. N
49 A.C.F.A. p
50 A.C.F.A. p
51 A.C.F.A. p
52 Jocelyne
53 Joseph F
54 Simone D
55 Guy Beau
56 à la mémo
57 Jacques e
58 à la mémo
59 Jacques e
60 René & Ja

Veuillez s.v.p. surveiller , dans la prochaine édition du Franc

de La Cité francophone

et 1er et 2 novembre 1997

LA CITÉ FRANCOPHONE

Merci à tous nos donateurs de la campagne des fauteuils 365$ chacun

85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96
73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
23	24	25	26	27	28	30	31	32	33	34	35
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

01 Angéline Goudreau
02 Marcel J. Maisonneuve-Liliane Coutu Maisonneuve
03 Éric Préville
04 Marie-Claire (Tessier) McNeill
05 Anonyme
06 Jean-Michel Dentinger
07 Danielle Dentinger
08 réservé
09 Jean-Louis Dentinger
10 Louisette Villeneuve
11 Paul et Alice Dumaine
12 Denis-Martin Chabot
13 Laurent Godbout
14 Denise Godbout
15 Yolande Proulx-Moquin
16 Laurent Ulliac
17 Henri et Bernadette Breault
18 Henri et Bernadette Breault
19 Sylvie Pageau
20 Léger et Agathe St-Pierre
21 Robert Cyr - Jeannine Morin Cyr
22 Famille Armand et Madeleine Mercier
23 Clément et Angèle Déry
24 Georges et Huguette Vincent
25 Alain Dunn
26 Marie-Hélène Prescott
27 Josée Lajoie
28 Jean Gauthier
29 Claudette et Simon Roy
30 Henri et Clémence Lemire
31 Jean-Guy et Suzanne (Lamy) Thibaudeau
32 Jean-Guy et Suzanne (Lamy) Thibaudeau
33 à la mémoire de Bernard Beaudry et Aline Beaudry
34 Famille Charron - Roberto
35 Pauline Collette
36 Denis Collette
37 en mémoire de Dr. Charles Lefebvre
38 Maurice Beauregard o.m.i.
39 à la mémoire de J. William Beaudry et Aline Beaudry
40 Thérèse Y. Gareau
41 Paul et Phyllis Denis
42 Thérèse Cournoyer
43 Daniel Cournoyer
44 Sandra Jewell - Georges Arès
45 Paroisse Ste-Anne, Edmonton
46 réservé
47 réservé
48 Denis R. Noël
49 A.C.F.A. provinciale
50 A.C.F.A. provinciale
51 A.C.F.A. provinciale
52 Jocelyne Verret et Ernest Chiasson
53 Joseph Forget o.m.i.
54 Simone Doucette
55 Guy Beaudry c.r. et Ardis Beaudry
56 à la mémoire de Jocelyne Roy
57 Jacques et Lucienne Baril
58 à la mémoire de Louise M.E.S. Baril
59 Jacques et Lucienne Baril
60 René & Jacqueline Morrissette
61 à vendre
62 à vendre
63 à vendre
64 à vendre
65 Club Richelieu d'Edmonton
66 Mireille Vézeau
67 réservé
68 David MacFarlane
69 à vendre
70 à vendre
71 à vendre
72 à vendre
73 à vendre
74 à vendre
75 à vendre
76 à vendre
77 à vendre
78 réservé
79 Laure Champagne Onofrychuk
80 William (Bill) Onofrychuk
81 à vendre
82 à vendre
83 à vendre
84 à vendre
85 à vendre
86 à vendre
87 à vendre
88 à vendre
89 Larry et Nicole Mallet
90 Danielle Petit et Jean-Claude Chatelet
91 Union des français de l'étranger
92 à vendre
93 à vendre
94 à vendre
95 à vendre
96 à vendre

Ouverture officielle

Le 30 octobre

Inauguration officielle et lancement des activités à 16 h.

Spectacle Daniel Bélanger à 20 h

Surveillez Le Franco, écoutez la radio pour les activités à venir les 31 octobre, 1er et 2 novembre.

u Franco, l'annonce des activités d'ouverture de la Cité.

Plus de 12 000 personnes y étaient

Les enseignants se font entendre

CLAIRE HÉLIE

Red Deer

Samedi le 4 octobre dernier, les parterres de la Législature albertaine ont vu se dérouler ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la plus grosse manifestation de l'histoire de la province.

Des enseignants de partout en province s'étaient réunis à Edmonton pour signifier leur mécontentement au premier ministre Klein quant au coupes du gouvernement conservateur dans le système d'éducation. Les enseignants de l'unité locale des trois conseils scolaires francophones de la province ainsi que leur conjoint, leurs enfants et d'autres intervenants du monde scolaire s'étaient également joints à la manifestation.

Le rallye avait pour but de demander au gouvernement de faire de l'éducation sa priorité: de cesser de sabrer dans les dépenses pour enfin réinvestir. Pourtant, le gouvernement Klein a annoncé, après le sommet socio-économique de la province, qu'il réinvestirait 110 millions de dollars en éducation et en santé, ce qui semble ne pas satisfaire les enseignants qui croient que ce sont les 240 millions de dollars qui ont été coupés depuis 1993 qui devraient être entièrement réinvestits.

Pour Julie Normandin, enseignante à l'école La Prairie de Red Deer, l'atmosphère était à la solidarité et les différents slogans qu'on pouvait lire sur les pancartes des manifestants, bien que teintés d'humour, reflétaient bien la situation. «Semons la récolte de demain» et «Le régime Klein, ça change pas l'monde, sauf que...» étaient au nombre des slogans qu'on retrouvait sur les affiches des manifestants.

Julie Bouchard-Dallaire, la présidente de l'unité locale francophone de *l'Alberta Teachers Association*, est très heureuse de la tournure qu'ont pris les événements du 4 octobre. «Je ne pensais jamais avoir la chance dans ma vie de participer à quelque chose comme ça. L'atmosphère était extraordinaire. Pour les enseignants francophones, sur une possibilité de 140 personnes, 86 enseignants étaient présents. Je suis vraiment contente. J'étais une de celles qui avaient un peu peur de ce rallye. Dans ma tête, quand je pense à une manifestation, c'est quelque chose de gros mais de pas souvent calme. Mais là c'était positif, il n'y avait aucune agressivité, les gens étaient de bonne humeur, ça chantait.»

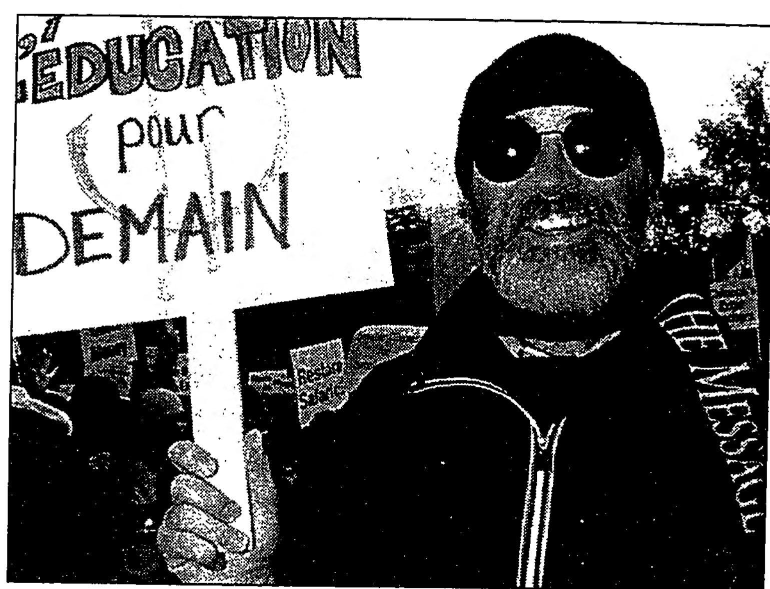
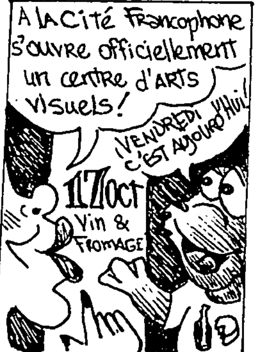


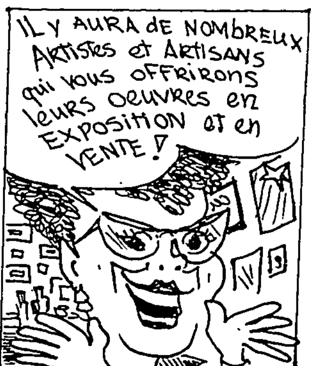
Photo: Alberta Teachers Association

Don Flaig, enseignant de Lethbridge, a participé avec enthousiasme à la manifestation du 4 octobre.

Dans leur lutte pour obtenir l'allocation de nouvelles ressources, les enseignants comptent maintenant sur les résolutions qui ont été adoptées au sommet économique de septembre dernier.









Vendredi 17 octobre 97

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta
15 h 30 Atelier sur le droit successoral
16 h 30 Conférence : madame la Juge Marie Moreau
17 h Assemblée générale annuelle **Rens.: 463-1070 ou 1-800-465-4717**

Le Centre d'arts visuels de l'Alberta
19 h Vin et fromage : "À la découverte de nos artistes visuels"
Pierre-Paul Bugeaud et son jazz-band : "**Minorité**"

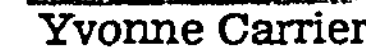
La librairie Le Carrefour
19 h 30 France Levasseur-Ouimet : signature de livres

L'Association canadienne-française de l'Alberta
20 h 30 Yvonne Carrier : "Pré-lancement de son album", au Théâtre de la Cité
21 h 15 Musique d'ambiance

Venez visiter la Cité !



France Levasseur-Ouimet Yvonne Carrier





Rond-Point 97
Ensemble pour l'avenir
17 et 18 octobre 97

à la Cité francophone
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
(91e Rue) Edmonton
Renseignements : 403-466-1680

Samedi 18 octobre 97

Chambres : 1-403-423-4811
Hôtel Renaissance

LES ATELIERS

8 h 30
- **Le Cadre de l'éducation française de langue première en Alberta** (par la Direction de l'éducation française)
- **Atelier libre** (nous acceptons vos suggestions)
- **Le secteur des arts et de la culture de l'ACFA provinciale** Atelier à déterminer
- **Innovations éducatives à la Faculté Saint-Jean** (par la Faculté Saint-Jean)

10 h 30
- **La santé chez les aînés** (par la Fédération des aînés franco-albertains)
- **Programme de soutien financier aux partenariats entre le Québec et les communautés francophones** (par le Bureau du Québec à Vancouver)
- **Sensibilisation au programme de francisation "Paul et Suzanne"** (par la Fédération des parents francophones de l'Alberta)
- **La place des francophones dans le débat sur l'unité nationale** (par le secteur info-politique de l'ACFA provinciale)





à la Cité francophone
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
(91e Rue) Edmonton
Renseignements : 403-466-1680

Samedi 18 octobre 97

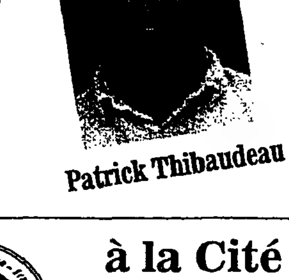
Après-midi :
12 h Dîner
13 h Assemblée générale annuelle de l'ACFA

Soirée :
18 h Cocktail et remise de la médaille des Cent associés à Mme Thérèse Bégin
18 h 30 Banquet et conférencier : M. Jean-Marc Fournier : "**L'unité nationale**"
20 h 15 Remise des Prix d'Excellence

Spectacle : * le prix du banquet inclut le spectacle
21 h **"Tranche de vie des agents" : sandwich de talents locaux, extra drôle, S.V.P.**
La troupe "Rire plié en quatre" (Jamais rire sans trois 96)
Paul-Simon Laframboise et Patrick Thibaudeau
Thérèse Dallaire, Ping et Pong et plusieurs autres

Roger Dallaire

Paul-Simon Laframboise

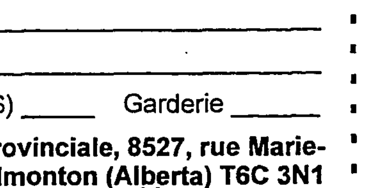


Patrick Thibaudeau



Achat de repas

Nom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Dîner (15 $) _____ Banquet (25 $) _____ Garderie _____



Joindre votre chèque à l'ACFA provinciale, 8527, rue Marie-Anne-Gaboury, bur. 303 Edmonton (Alberta) T6C 3N1



à la Cité francophone
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
(91e Rue) Edmonton
Renseignements : 403-466-1680

Le conseil d'administration
de la Fondation franco-albertaine
(dite de la communauté)
invite la communauté francophone
à sa deuxième assemblée générale annuelle.

La rencontre aura lieu le vendredi 17 octobre prochain à 20h à la Faculté Saint-Jean.

Venez en grand nombre.

Il y aura réélection de nouveaux administrateurs et rapport annuel du président de C.A.

CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1997-120. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 2. TORONTO (Ont.). Demande présentée par **VISION TV: CANADA'S FAITH NETWORK/RÉSEAU RELIGIEUX CANADIEN (VISION TV)** en vue de modifier la condition de licence relative à la distribution de matériel publicitaire afin d'augmenter la quantité de 6 minutes à un maximum de 12 minutes par heure. EXAMEN DE LA DEMANDE: 80, rue Bond, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir à la Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 31 octobre 1997.** Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Enquête

Conformément à l'article 248 du *Code canadien du travail*, M. Lawrence MacAulay, ministre fédéral du Travail, a nommé M. Stephen Kelleher, c.r., de Vancouver en Colombie-Britannique pour qu'il mène une enquête sur l'industrie de la manutention du grain et, plus particulièrement, pour qu'il fasse des recommandations relativement à l'abrogation, à la modification, au remplacement ou au maintien du *Règlement de 1979 sur la durée du travail des agents et directeurs d'élévateurs régionaux.* M. Kelleher passera en revue l'emploi des personnes faisant partie de la catégorie d'employés appelés directeurs d'élévateurs régionaux ou agents d'élévateurs régionaux ainsi que de leurs adjoints et examinera notamment leurs fonctions et responsabilités.

Dans le cadre de son enquête, M. Kelleher recevra des mémoires et tiendra des audiences publiques. Il s'efforcera de déterminer :

a) si l'application, sans modification, des dispositions des articles 169 et 171 du *Code canadien du travail* relatives à la durée du travail a ou aurait pour effet,
(i) soit de nuire indûment à l'intérêt des employés;
(ii) soit de nuire de façon importante à l'exploitation des établissements industriels appelés élévateurs régionaux;

b) si ces employés doivent faire l'objet d'une dérogation à l'application de l'article 174 du *Code canadien du travail* (majoration pour heures supplémentaires).

VOUS ÊTES INVITÉS à faire connaître votre opinion à M. Kelleher.
Les audiences publiques auront lieu :

Le 14 novembre 1997, à Calgary, en Alberta, au centre des congrès de Calgary, 120, 9e avenue Sud-Est, Calgary (Alberta) T2G 0P3.

Le 17 novembre 1997, à Winnipeg, au Manitoba, à l'hôtel Delta Winnipeg, 288, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B8.

Le 18 novembre 1997, à Regina, en Saskatchewan, à l'hôtel Regina Inn, 1975, rue Broad, Regina (Saskatchewan) S4P 1Y2.

Le 19 novembre 1997, à Saskatoon, en Saskatchewan, à l'hôtel Sheraton Cavalier, 612, Spadina Crescent Est, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3G9.

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire à M. Kelleher doivent le faire avant le **31 octobre 1997** et celles qui désirent faire un exposé à l'audience doivent envoyer un avis écrit à cet effet avant cette même date.

Les mémoires seront accessibles au public.

Les mémoires, avis et demandes de renseignements doivent être adressés à :

M. Stephen Kelleher, c.r.
Enquête
a/s Micheline Hérault
Place du Portage, Phase II, 9e étage
Ottawa (Ontario), K1A 0J2
Téléphone : (819) 953-0192
Télécopieur : (819) 997-3901

Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PAR VOIE DE MÉMOIRES

ORDONNANCE GHW-2-97

Demandes relatives à l'exportation du gaz naturel

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience publique pour l'examen des demandes de licences d'exportation suivantes, présentées aux termes de l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la «Loi»):

Androscoggin Energy LLC
PanCanadian Petroleum Limited
ProGas Limited
Vermont Gas Systems, Inc.
Wascana Energy Inc.

L'audience se déroulera par voie de mémoires et se tiendra pour obtenir la preuve et l'opinion des parties intéressées.

Toute personne qui souhaite intervenir doit déposer une intervention écrite, indiquant un numéro de téléphone où on peut la joindre, auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs dont les demandes l'intéressent, aux adresses figurant ci-dessous. Nous recommandons aux personnes souhaitant intervenir d'obtenir une copie des instructions régissant l'audience GHW-2-97. La date limite de réception des interventions écrites est le vendredi 24 octobre 1997. Le secrétaire publiera une liste des parties peu après.

Androscoggin Energy LLC
M Bryan E. Schueler
Project Manager
Androscoggin Energy LLC
Suite 170
650 Dundee Road
Northbrook, Illinois
U.S.A. 60062

M D.G. Davies
Macleod Dixon
Avocats
3700, 400 - 3e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4H2

ProGas Limited
Mme Michelle Voinorosky
Avocate
ProGas Limited
3300, 400 3e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4H2

PanCanadian Petroleum Limited
Mme Patricia A. McCunn-Miller
PanCanadian Petroleum Limited
125 - 9e Avenue S.E.
Casier 2850
Calgary (Alberta) T2P 2S5

M. Nick Gretener
Bennett Jones Verchere
Avocats
4500, 855 - 2e Rue Street s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K7

Wascana Energy Inc.
Mme Diane Cameron
Wascana Energy Inc.
2400, 205 5e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 2V7

M. Richard A. Neufeld
Milner Fenerty
30e étage, Fifth Avenue Place
237 - 4e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4X7

Vermont Gas Systems Inc.
M. Jonathan V. Mai
Manager, Gas Control, Supply and Tariffs
Vermont Gas Systems, Inc.
85 Swift Street
South Burlington, Vermont
U.S.A. 05403

M. D.G. Davies
Macleod Dixon
Avocats
3700, 400 3e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4H2

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant qui en fera la requête dans son intervention.

Toute personne qui souhaite seulement présenter des commentaires sur la ou les demandes doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en envoyer une copie aux demandeurs concernés d'ici au mardi 25 novembre 1997.

Des renseignements sur la procédure régissant l'audience (ordonnance d'audience GHW-2-97) où les *Règles de pratique et de procédure, 1995* (DORS/95-208) régissant toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en français et en anglais) peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire ou en téléphonant à Mary Lou Scharf, agente de la réglementation, Bureau du secrétaire, au (403) 299-3988. Les instructions peuvent aussi être consultées sur le site Internet de l'Office, au www.neb.gc.ca (cliquez sur «Actualités en matière de réglementation», puis sur «Prochaines audiences»).

M. L. Mantha
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

Le nouveau Centre d'arts visuels de l'Alberta, situé au rez-de-chaussée de la Cité francophone regroupe présentement les artistes et artisants francophones ou de descendance francophone.

Si vous êtes intéressé à devenir membres, veuillez communiquer au 461-3427



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRE D'EMPLOI

L.P.N. ou P.C.A.

Avons besoin de personnel pour travailler sur appel dans un foyer pour personnes agées.

Salaire: à négocier.

Pour entrevue: 426-2787



Association canadienne-française de l'Alberta
Régionale de St-Paul

L'ACFA régionale de Saint-Paul, un organisme voué au développement de la communauté locale canadienne-française, est à la recherche d'une personne compétente et motivée pour combler le poste de:

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

Les responsabilités:
Sous la gérance du président, le ou la titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil régional, du programme annuel et du plan triennal de développement. Il ou elle travaillera avec la secrétaire, l'animatrice culturelle, les employés occasionnels et les bénévoles.

Les exigences:
La personne occupant ce poste sera bilingue et possédera une expérience pertinente dans la gestion de projets et de programmes d'organismes sans but lucratif ainsi qu'une bonne connaissance de la réalité franco-albertaine.

Le salaire:
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la formation du ou de la candidat(e) choisi(e).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et références avant le **15 octobre 1997 à:**

L'ACFA régionale de Saint-Paul
Marcel Plante, Président
C.P. 1925
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0
téléphone: 645-4800
télécopieur: 645-5959



Abonnez-vous au *Franco*... 465-6581

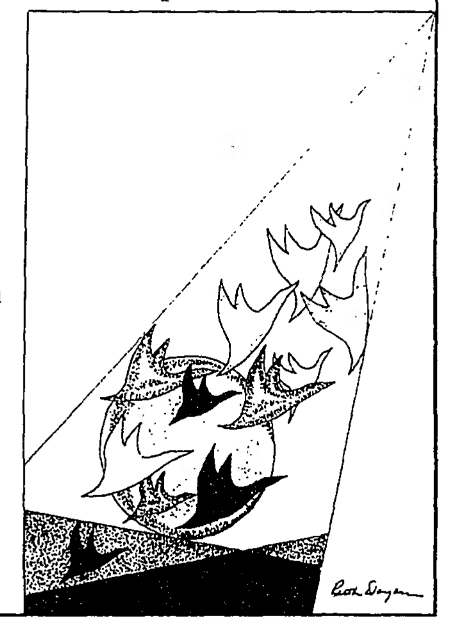
Assemblée générale annuelle

Le samedi le 18 octobre 1997
13 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Élection d'un.e président.e de séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 1996
4. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 1996
5. Rapport du président
6. Rapport du vérificateur
7. Nomination d'un vérificateur.trice
8. Amendements aux Statuts et règlements de l'A.C.F.A.
9. Rapport des ateliers
10. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
11. Élections au Comité exécutif de l'A.C.F.A. Provinciale
    - A) Nomination d'un.e président.e d'élection
    - B) Rapport du Comité de candidatures
    - C) Élection à la présidence
    - D) Élections à la vice-présidence
12. Élection d'un.e représentant.e de l'A.C.F.A. à la Fondation Franco-albertaine
13. Varia
14. Levée de la séance

Rond-Point 97:
Ensemble pour l'avenir



À L'ATTENTION DE TOUS CEUX INTÉRESSÉS AUX PROGRAMMES DE SCIENCES AU SECONDAIRE

Évaluation des besoins en sciences au secondaire et mise à jour du Projet pancanadien en sciences

Alberta Education a décidé d'entreprendre l'évaluation des besoins des programmes de sciences actuels au secondaire. Pour cette raison, nous invitons les enseignants de sciences, les administrateurs, les parents et les autres intervenants du domaine de l'éducation à nous transmettre leurs suggestions, idées et conseils en :

- évaluant dans quelle mesure les programmes et les ressources répondent bien aux besoins actuels et futurs des élèves;
- proposant des changements au niveau du fond et (ou) de la forme des programmes de sciences au secondaire;
- recommandant un échéancier convenable pour la mise en oeuvre des changements.

L'évaluation des besoins et le *Cadre commun de résultats d'apprentissage en sciences, M à 12* du **Projet pancanadien en sciences** sont à la base même des révisions futures. Les directeurs généraux des écoles et tous les groupes qui ont participé aux consultations provinciales l'an dernier recevront un exemplaire du *Cadre commun* vers la fin du mois d'octobre. Des exemplaires seront également en vente au LRDC.

Pour participer, on peut :

- remplir le ***Questionnaire sur le programme de sciences au secondaire (automne 1997)*** et le poster ou le télécopier avant le **10 novembre 1997.**
- assister à une ***rencontre régionale*** d'un jour, aux frais des participants. Toutes les séances auront lieu de **9 h 00 à 16 h 00** aux dates suivantes.

⇒ **Edmonton :** le mardi 21 octobre, salle de conférence du 6e étage, Alberta Education, Harley Court, 10045, 111e Rue
⇒ **Red Deer :** le mardi 28 octobre, Provincial Building, salle C, 3e étage, à l'angle de la 51e Rue et de la 49e Avenue
⇒ **Calgary :** le mercredi 29 octobre, Alberta Education, Calgary Regional Office, salle 1200, Rocky Mountain Plaza, 615 Macleod Trail S.E.
⇒ **Lethbridge :** le jeudi 30 octobre, Université de Lethbridge, SU, Ballroom A, Student Union Building
⇒ **Grande Prairie :** le mardi 4 novembre, Provincial Building, salle 1093, 10320, 99e Rue

Si vous avez des questions, avez besoin de questionnaires ou désirez vous inscrire à une des rencontres régionales, communiquez avec François Lizaire ou Jacinthe Moquin au (403) 427-2940 ou flizaire@edc.gov.ab.ca; jmoquin@edc.gov.ab.ca; composez le 310-0000 pour avoir la ligne sans frais.



Jeunesse Canada Monde

On recherche des jeunes

Edmonton

Jeunesse Canada Monde est présentement à la recherche de jeunes âgés entre 17 et 20 ans et qui désirent profiter d'une expérience d'apprentissage unique dans le cadre d'un échange jeunesse international.

L'échange permet d'enrichir l'expérience des participants par l'entremise du travail d'équipe accompli dans des domaines tels que l'éducation, la petite entreprise, les communications et l'agriculture.

Jeunesse Canada Monde est un organisme sans but lucratif qui réalise des échanges depuis 26 ans. Les programmes débutent dès l'été 1988 et les frais de transport et de subsistance sont à la charge de l'organisme.

Pour obtenir des formulaires d'inscription ainsi que de plus amples détails, il vous suffit de communiquer avec Val Wiebe au (403) 432-1877. La date limite d'inscription est le 14 novembre 1997.

CRTC **AVIS PUBLIC** Canadä

Avis public CRTC 1997-121. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. EDMONTON (Alb.). Demande présentée par **CRAIG BROADCAST SYSTEM INC.** (A-Channel Inc.) en vue de modifier la licence qui sera attribuée pour l'entreprise de télévision à Edmonton, en augmentant la puissance apparente rayonnée de 602 000 à 704 000 watts.. EXAMEN DE LA DEMANDE: 10250, rue 108, Edmonton (Alb.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 3 novembre 1997.** Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Freda Bastien
Maîtrise en administration
Université de Calgary

Joanne Martineau
Génie chimique
Université de l'Alberta

Le CN tient à féliciter Freda Bastien et Joanne Martineau, gagnantes d'une de ses bourses destinées aux autochtones pour l'année universitaire 1997-1998.

Chaque gagnante et gagnant a reçu du Canadien National une bourse de 1 500 $ qui l'aidera à assumer les frais de sa formation post-secondaire.

Ces bourses sont attribuées dans le cadre du programme de bourses destinées aux autochtones, instauré en 1988 afin d'aider et d'encourager les étudiants et étudiantes des Premières Nations qui se destinent à une carrière dans les transports. Pour y être admissibles, les candidats et candidates doivent avoir le statut d'Indien inscrit, d'Indien non inscrit, d'Inuit ou de Métis et être inscrits dans un établissement d'enseignement post-secondaire canadien.

Pour plus de renseignements sur le programme des bourses du CN, venez visiter notre site Web à l'adresse www.cn.ca.

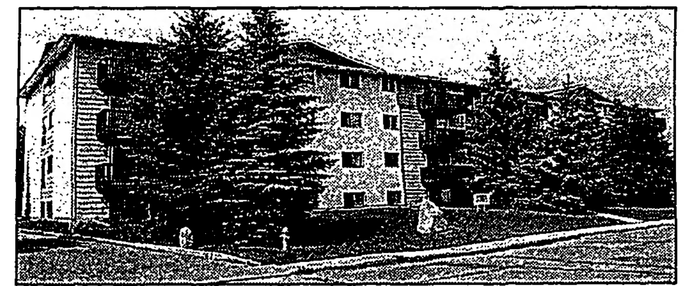


CANADIEN NATIONAL

OCCASION D'INVESTISSEMENT EN ALBERTA

AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

- Aucun contrôle des loyers
- Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85 % du prix de vente (aux acheteurs admissibles)



SPRINGFIELD I & II
7801, 98e Rue et 7802, 99e Rue
Peace River (ALBERTA)

No de Référence: 6440/48190382

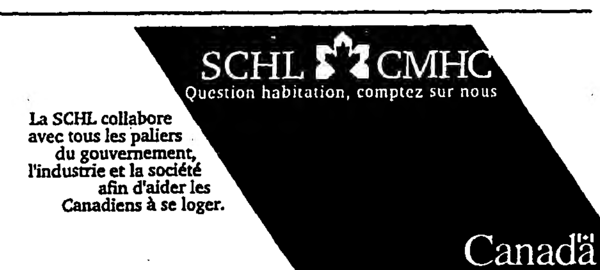
- Immeubles de 3 1/2 étages, sans ascenseur
- 70 logements: 22 une chambre, 32 deux chambres, 16 trois chambres
- 70 places de stationnement munies de prises de courant, 31 places non munies de prises
- Réfrigérateur, cuisinière, et lave-vaisselle dans tous les logements
- L'ensemble est situé en face d'écoles et à proximité d'installations récréatives et d'autres commodités
- Total du revenu mensuel possible: 32 370 $

Prix de vente minimum acceptable: 1 620 000 $

Pour obtenir plus d'informations, y compris un prospectus et les conditions générales, veuillez téléphoner ou écrire sans délai à l'endroit suivant:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C. P. 1107, 119, 4e avenue sud, pièce no 301
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N2
Téléphone: Mme. B. Jamieson (306) 975-4008
rjamieso@cmhc.e-mail.com

Date limite: Les propositions doivent parvenir au plus tard le 5 novembre 1997 à 14 H, heure de Saskatoon



Congrès annuel 1997 du Conseil français

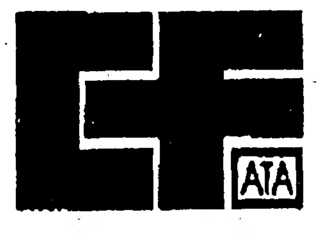
Demain, ça commence aujourd'hui



les 24 et 25 octobre
À l'Hôtel Edmonton Inn, Edmonton

Courez la chance de gagner le remboursement de votre inscription au Congrès en vous préinscrivant avant le 11 octobre.

Le tirage se déroulera le vendredi 24 octobre lors du dîner.



Pour plus de renseignements, contactez Denys Couture ou Pierre Lévesque à l'École francophone Queen's Park
Téléphone: (403) 777-6310
Télécopieur: (403) 777-6312

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

Bistro-Web café Internet. Avons besoin d'aide-cuisiniers/serveurs à temps partiel. Pré-requis: connaître l'Internet. Contactez Louise au 468-6983

Distributeurs demandés. homme/femme. Relié à l'automobile. Temps partiel/temps plein. Produit sans compétition. Investissement initial minime. En tout temps: Michel 403-457-5367 Fax: 403-939-6939 courriel: richda@junctionnet.com

Recherche emploi comme secrétaire, 4 ans d'expérience. Appeler Nathalie au 483-4982 (17-10)

Recherche une dame dans la cinquantaine pour demeurer avec moi. Appeler Elise au 929-8891 (Beaumont) (17-10)

AUBERGE À VENDRE À BANFF, ALBERTA
7 ch. à coucher, 5 ch. de bain, 2 salles à manger, 2 salons, cuisine, bureau, buanderie, pièce d'entreposage, pièce de récréation, garage 2 portes, près des commodités. Prix: $785,000. Licencié pour 3 ch., établi depuis 5 ans. Appeler au (403) 762-5614 (24-10)

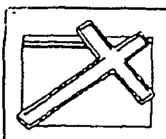
COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6625
Rés.: 468-3067
Téléc.: 463-2514



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.
LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircies tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désires être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)
F.L.

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta
Le Franco

☐ **1 AN - 26,75$**
☐ **2 ANS - 48,15$**
☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom:..
Adresse:..
Ville:.................... **Province:**....................
Code postal:..
Téléphone:..

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928 - 110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

Ciné maniaque

LIAR LIAR

Fletcher Reede (Jim Carrey), avocat amoral et arriviste, déçoit continuellement son fils de 5 ans en brisant ses promesses et en ne lui accordant que peu d'attention. C'est pourquoi l'enfant, en guise de voeu d'anniversaire, demande que son père soit incapable de mentir pendant toute une journée. Et, bien sûr, le voeu se réalise, au pire moment pour le pauvre papa qui risque de perdre une cause importante pour sa carrière s'il ne peut mentir.

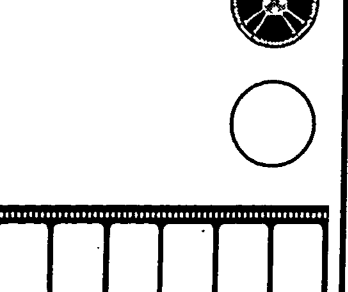
Malgré un scénario somme toute conventionnel, *Liar Liar* est une réussite parce qu'on donne à Jim Carrey un véhicule dans lequel il peut exploiter son talent comique et son élasticité corporelle. Tom Shadyac, réalisateur, était aussi derrière la caméra *pour Ace Ventura, Pet Detective*; il connaît donc bien le style du comédien. Il faut avoir vu la frustration et l'angoisse du personnage qui essaie avec désespoir de dire un mensonge sans y parvenir pour se laisser emporter par un fou rire existentiel et libérateur qui fracasse tous les tabous de l'hypocrisie sociale. Carrey n'a pas de limites, et c'est contre lui-même qu'il se bat dans ce film, ce qui rend acceptables même les scènes les plus outrancières de la souffrance auto-infligée, et elles sont nombreuses.

Bien que la critique sociale ne soit pas très profonde, on l'excuse puisqu'il ne s'agit pas ici de faire réfléchir mais plutôt de divertir de façon intelligente.

Les rôles secondaires sont interprétés avec justesse, sans trop d'éclat. Mentionnons la prestation intéressante de Jennifer Tilly dans le rôle d'une femme infidèle en instance de divorce et l'étonnante interprétation de Cary Elwes dans la peau du copain plutôt ennuyant de l'ex femme de Fletcher. Mais qu'on ne s'y trompe pas: *Liar Liar* est un véhicule pour Jim Carrey, et il le mène à bon port.

***LIAR, LIAR* de Tom Shadyac avec Jim Carrey, Maura Tierney et Jennifer Tilly**

disponible en vidéo



Samuel Conard de Lethbridge

Voyage au pays des arts martiaux

PATRICIA HÉLIE

Lethbridge

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut faire un voyage en Asie. Ce n'est pas non plus tous les jours qu'on a la chance de rencontrer des sommités de notre discipline sportive. Mais il est encore plus rare de pouvoir rencontrer ces personalités dans le pays considéré comme étant le berceau de notre discipline. C'est ce qui arrive quand on pratique le karaté et qu'on se rend au Japon pour s'y entraîner.

C'est la chance qu'a eue Samuel Conard de Lethbridge qui vient de passer dix-sept jours au Japon. «Je suis allé voir un ami à Tokyo pendant cinq jours et ensuite nous sommes allés dans une ville du sud où on s'est entraîné avec Konishi sensei.» Ce dernier est le maître mondial du karaté.

Le Franco-Albertain s'est donc entraîné avec l'expert et en a profité pour voir du pays.

Même si ce qu'il retient le plus de son voyage demeure tout de même son entraînement, Samuel a bien aimé le Japon. «C'était beau et très différent d'ici. Les rues sont petites et j'ai bien aimé la nourriture.»

Le jeune homme de 18 ans pratique le karaté depuis déjà six ans. Même s'il pratique sa discipline très sérieusement, il ne fait pas de compétition et ne veux pas en faire une carrière. «En Amérique, on prend beaucoup le karaté pour un sport et c'est très compétitif. Ce n'est pas un sport, ça fait partie des arts martiaux, ce n'est pas la même chose», précise-t-il.

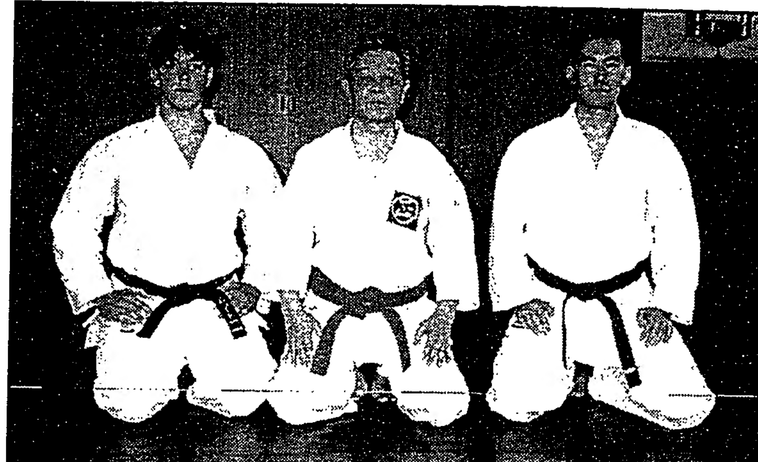


Photo: Album personnel

De g, à dr.: Samuel Conard lors de son voyage au Japon en compagnie de Konishi Sensei et Shoishi.

Maintenant que son sensei est à Calgary, c'est Samuel qui a repris la classe de karaté à l'Université de Lethbridge. Comme il est en première année à l'université de Lethbridge en ingénierie et que les autres années de se programme ne se donnent pas dans sa ville, Samuel devra enménager à Edmonton dès l'automne 1998 afin de poursuivre ses études. Et tant qu'à être à Edmonton, il aimerait bien y enseigner aussi le karaté.